



Le FIVA est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi de financement de la sécurité sociale du 23 décembre 2000 et le décret du 23 octobre 2001. Il a pour mission d'indemniser les victimes de l'amiante. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés de la Sécurité Sociale et du Budget.

Montreuil, le 23/03/2022

### **OFFRE D'EMPLOI – CDD**

Poste	<b>Juriste d'indemnisation – SERVICE INDEMNISATION (F/H)</b>
Emploi type	Juriste
Cat. d'emplois	2
Type de contrat :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Détachement de la fonction publique.</li><li>• Contractuel de droit public à temps plein – contrat jusqu'au 31 décembre 2022</li></ul> Rémunération selon le niveau de formation et l'expérience professionnelle, en référence à la grille des agences sanitaires,
Localisation	Tour Altaïs – 1 place Aimé Césaire, Montreuil (93100) – Accès métro : station Mairie de Montreuil, ligne 9

#### **DESCRIPTION DU POSTE A POURVOIR :**

**Intégré(e) au service indemnisation, le juriste a pour mission de :**

**1. Traiter les demandes d'indemnisation complexes présentées par les demandeurs dans les délais imposés :**

- Analyser les demandes déposées auprès du FIVA :
  - Instruire les dossiers en lien avec les différents intervenants en interne, ou en relation avec les victimes, les organismes sociaux, les avocats, les associations...
  - Rédiger l'ensemble de la correspondance nécessaire à l'instruction du dossier,
  - Répondre aux demandes de toute nature, internes et externes, liées au traitement technique du dossier et à son état d'avancement.
- Assurer le traitement, le chiffrage et/ou la validation de certains dossiers d'indemnisation entrant spécifiquement dans le champ de sa délégation de signature ou signalés par la direction comme prioritaires,
- Proposer une offre d'indemnisation : chiffrage, déclaration de recours, rédaction des décisions du Fonds,
- Suivre les procédures mises en œuvre dans l'établissement pour le traitement d'un dossier en veillant à l'amélioration continue du système d'information,
- Mettre en paiement les offres acceptées ou assurer la transmission de l'information au service contentieux en cas de contestation,
- Assurer la tenue des dossiers physiques en vue de leur archivage.

**2. Assurer la qualité de gestion du portefeuille collectif :**

- Tenue à jour des dossiers d'indemnisation intégrés au système d'information du FIVA (renseignement des pathologies, des numéros de sécurité sociale, etc.) et contribuer ainsi à la qualité des données figurant au sein des fichiers),
- Relances régulières pour les dossiers dans lesquels manquent des pièces permettant de statuer sur la recevabilité ou de chiffrer,
- Prévention de la prescription « faute inexcusable de l'employeur (FIE),
- Prise en compte des indemnisations juridictions judiciaires, dans le cadre de la mission de réparation intégrale du Fonds.

**3. Exercer les fonctions de référent et/ou de pré-valideur :**

- Exercer les fonctions de Référent en assurant un reporting régulier de l'activité vers la Responsable du service Indemnisation et en alertant sur les dysfonctionnements et améliorations,
- Exercer les fonctions de pré-valideur en validant les chiffrages opérés par les autres juristes et les indemnificateurs dans le respect des MOP et procédures, ainsi que des consignes données par la hiérarchie.

**4. Participer à des missions d'intérêt collectif : notes juridiques, suivi du développement du logiciel informatique de l'indemnisation...**

**Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles :**

Le juriste est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du service indemnisation et de son adjoint.

Il fait partie d'une équipe composée de juristes et d'indemnitateurs travaillant en gestion collective d'un portefeuille (PTF) de dossiers d'indemnisation et travaille en lien direct avec les autres PTF et les assistantes juridiques du service.

**CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE :**

- Respect du délai de traitement des dossiers selon les procédures et priorités définies
- Assurer la continuité de service et participer à la bonne gestion du portefeuille collectif : respect des priorités collectives de la gestion du portefeuille.

**PROFIL RECHERCHE :****Formation / Expérience professionnelle :**

Diplôme universitaire juridique (Bac + 5) ou école spécialisée

Connaissance en droit de la réparation, de la sécurité sociale, notamment des régimes AT/MP.

Maîtrise de l'environnement Windows

**Qualités/ Aptitudes**

- Rigueur, respect des procédures et des délais
- Autonomie et adaptabilité
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens du travail en équipe

**CANDIDATURE**

Pour postuler à cette offre, merci de faire parvenir votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail à : [recrutement@fiva.fr](mailto:recrutement@fiva.fr)

Date limite de dépôt des candidatures : **6 avril 2022**

